

Demande de dérogation HdR

L'école doctorale MathSTIC autorise les docteurs non HdR à diriger ou codiriger une thèse sous réserve de fournir une attestation de dérogation HdR obtenue au préalable auprès de l'établissement d'inscription du doctorant.

Auprès de l'Université de Rennes 1

Le dossier de demande de dérogation HdR, transmis nécessairement sous forme électronique au vice-président Recherche de l'université de Rennes 1 (jean-francois.carpentier@univ-rennes1.fr) avec copie à la directrice-adjointe du site Rennes de l'ED MathSTIC (Mireille.Garreau@univ-rennes1.fr) et à corinne.simion@univ-rennes1.fr, comprend :

Une **lettre de motivation**, accompagnée d'un **CV complet et détaillé** du candidat à la dérogation HdR, d'une synthèse de son activité de recherche (incluant l'encadrement de la recherche) et de ses perspectives de recherches.

Le [formulaire de projet de direction de thèse à l'ED-MathSTIC-Rennes](#) dûment remplie, ainsi que le **sujet de thèse**, et le **CV du candidat doctorant** le cas échéant.

L'avis de la commission HdR est transmis par la directrice-adjointe du site de Rennes de MathSTIC au candidat à la dérogation HdR, avec une attestation en cas d'avis favorable.

Auprès de l'INSA-Rennes

Pour faire une demande de dérogation HDR pour co-diriger ou diriger un doctorat à l'INSA Rennes, veuillez adresser votre dossier au service recherche de l'établissement (recherche@insa-rennes.fr), en joignant votre CV, liste des travaux & encadrements de thèses, attestation d'inscription à l'HDR ou de dépôt de dossier le cas échéant, la description du sujet de thèse et une lettre de motivation à l'intention du vice-président du conseil scientifique de l'INSA Rennes. La dérogation HDR n'est proposée qu'à titre exceptionnel. Elle est assortie d'un engagement du demandeur de soutenir son HDR pendant l'année universitaire de la demande. Dans tous les cas, l'inscription en thèse fait l'objet d'une validation par l'école doctorale.

Auprès de l'ENS-Rennes

Se renseigner auprès de Elodie Lecoq (elodie.lequoc@ens-rennes.fr), secrétaire à la formation doctorale de IENS-Rennes ou de Karine Beauchard (Karine.Beauchard@ens-rennes.fr) déléguée aux thèses de l'ENS Rennes.

Pour les autres établissements

Contactez la direction de la recherche de l'établissement.